
Union des Artistes du Spectacle



Madame Christine Guillaume

Directrice générale de la Culture ff

Boulevard Léopold II, 44

1080 BRUXELLES

Bruxelles, le samedi 28 avril 2007

Vos réf. : FL/GM/ML/rd/CC08.03.07/

Madame la Directrice générale,

Objet: Candidature de "l'Union des Artistes du Spectacle / ASCO" aux instances d'avis du secteur culturel, présentée en qualité de membres effectifs ou suppléants et de représentants d'une ORUA

En sa qualité d'association représentant les domaines énoncés ci-après, l'Union des Artistes du Spectacle a l'honneur de poser sa candidature au sein des instances d'avis suivantes :

1/ Le Comité de Concertation des Arts de la Scène,

Remarques préalables :

1. Concernant le Comité de Concertation des Arts de la Scène, nous vous présentons une candidature composée de quatre représentants effectifs. En effet, il nous est apparu récemment que de nombreuses associations qui vont poser leur candidature au Comité de Concertation des Arts de la Scène, sont des associations représentant des employeurs. La FAS (dont nous sommes membre également) se compose à elle seule de plus de six associations d'employeurs. Bien que nous sachions que le Comité de Concertation n'est pas un organe composé paritairement, nous avons néanmoins décelé votre souhait d'en équilibrer la composition. Ainsi, vous avez fait en sorte de représenter équitablement chaque domaine des arts de la scène. C'est dans cet esprit que nous vous demandons de bien vouloir être sensible à notre souci de juste équilibre. La voix des artistes est si souvent plus faible que celle des institutions, nous ne souhaiterions pas que cela se traduise dans la composition du comité de concertation. Ne préjugant pas de vos choix de nominations, nous avons pour notre part estimé que ces représentants pouvaient constituer une représentation raisonnable, et cela au su des autres candidatures potentielles.

ASBL fondée en 1927, l'Union des Artistes aide les artistes **financièrement, juridiquement et moralement**.
L'Union des Artistes est agréée par arrêté du Gouvernement de la Communauté française en tant qu'Organisation Représentative d'Utilisateurs depuis le 15 février 2007.

2. Comme nous l'avons déjà signalé à la *Commission de Concertation des Arts de la Scène*, et si votre organigramme le permet, l'Union des Artistes souhaiterait être représentée au CCAS *directement* et en *priorité* par Pierre Dherte (déjà désigné par la Ministre à "la Commission de Concertation des Arts de la Scène" en 2005), même si la candidature de celui-ci est également proposée par la FAS, en interdisciplinaire. Cela n'empêchera pas l'Union des Artistes de rester active au sein de la FAS, elle aussi organe de fédération et de concertation, ni espérer obtenir d'autres voix délibératives au sein des différents domaines suggérés.

3. Une permutation est envisageable au niveau du choix des délégués dans les domaines "*Interdisciplinaire*" et "*Art dramatique*".

L'Union des Artistes du Spectacle pose sa candidature au CCAS dans les domaines suivants et avec les personnes suivantes, par ordre de priorité:

a. "**l'interdisciplinaire**",

Monsieur Pierre Dherte (effectif) et Monsieur Jean-Henri Compère (suppléant)

b. "**l'Art dramatique**",

Monsieur Jean-Henri Compère (effectif) et Monsieur Pierre Dherte (suppléant)

c. "**les arts forains, du cirque et de la rue**",

L'Union des Artistes pose sa candidature avec les personnes suivantes, par ordre de priorité:

Madame Nele Paxinou (effectif) et Monsieur Eddy Krzeptowski (suppléant)

Monsieur Eddy Krzeptowski (effectif) et Madame Nele Paxinou (suppléant)

d. "**le théâtre pour l'enfance et la jeunesse**",

Madame Catherine Blanjean (effectif) et Monsieur Bernard Postic (suppléant)

2/ Le Conseil de l'aide aux projets théâtraux,

Monsieur Jean-Gilles Lowies (effectif) et Monsieur Jean-Henri Compère (suppléant)

3/ Le Conseil de l'Art Dramatique,

L'Union des Artistes pose sa candidature avec les personnes suivantes, par ordre de priorité:

Madame Nicole Valberg (effectif) et Madame Anne Carpriau (suppléant)

Madame Anne Carpriau (effectif) et Madame Nicole Valberg (suppléant)

4/ Le Conseil interdisciplinaire,

Monsieur Paul Gérimon (effectif) et Monsieur Pierre Dherte (suppléant)

5/ Le Conseil du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse,

Monsieur Pierre Johnen (effectif) et Madame Catherine Blanjean (suppléant)

Motivations des candidatures :

Les candidats proposés ont été choisis par leur organisation. Ils présentent tous une réelle compétence dans le secteur des arts de la scène, avec une connaissance de leur métier ou discipline spécifiques et une vision générale de la Culture dans le secteur des arts de la scène en CFWB.

A ce sujet, je vous prie de recevoir en annexe une courte biographie professionnelle des candidats proposés.

Ainsi, l'Union des Artistes du Spectacle pourra jouer son rôle utile d'association fédérative des artistes visant à garantir la présence de la majorité des professions au sein des instances d'avis.

Nous espérons avoir pu vous transmettre notre modeste préoccupation, et sommes persuadés que celle-ci aura le mérite de pouvoir retenir votre attention.

En vous invitant à nous contacter pour toutes informations supplémentaires que vous souhaiteriez obtenir, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pierre Dherte

Vice-Président de l'Union des Artistes du Spectacle